

transcrire un fragment de la lettre que M. de Chazournes a bien voulu m'écrire à ce sujet, après m'avoir confié le monument même : « La pierre en question, me dit-il, fut trouvée sur la coupe supérieure de l'espèce de *tumulus* que formait la colline dite du CHATELARD, au milieu de mon domaine, et sur le versant sud-est de la montagne Saint-Irénée. Elle était à environ quatre mètres au-dessous du sol, dans des terres mêlées de fragments de tuiles et de débris d'ancienne maçonnerie. Cette découverte fut faite en 1835, par les ouvriers employés à niveler les terres dans cette partie de mon domaine, que je venais de bouleverser ruineusement, pour un dessein honorable, resté jusqu'à présent sans exécution ; je veux parler du chemin qui devait rendre abordable notre belle position de Saint-Irénée et de Fourvière, si inconsidérément désertée par les habitants de notre marécageuse cité. »

Les environs de Saint-Irénée, où ce petit monument a été trouvé, paraissent avoir été, dans l'antiquité tant profane qu'ecclésiastique, le quartier destiné plus spécialement aux sépultures. Nous l'apprenons notamment par saint Sidoine-Apollinaire qui place vers ces lieux le tombeau du consul Syagrius, assez rapproché de l'antique église de Saint-Just (1), et, non loin de là, sur la route de l'Auvergne, le champ funèbre où était, parmi beaucoup d'autres, le monument de son aïeul, dont il châtia si sévèrement les profanateurs (2).

Les découvertes modernes confirment pleinement ces documents historiques. Nous voyons dans nos écrivains lyonnais qu'une grande partie des inscriptions tumulaires de notre ville a été trouvée dans ces quartiers ; et il y a peu d'années que, dans les travaux entrepris pour l'église de Saint-Irénée, on découvrit, outre quelques cippes chargés d'épithaphes, un assez grand nombre de sarcophages dépourvus de toute inscription, mais qu'on peut présumer avoir appartenu à l'époque chrétienne.

Le marbre que je publie porte, comme on voit, la date du cinquième jour des calendes de mars, et de la dixième indiction. Mais

(1) *Placuit*, dit-il dans la lettre 17 du livre V, *ad conditoriun Syagrii consulis, civium primis una coire, quod nec impleto jactu sagittæ separabatur.*

(2) *Epist.* III, 12.